

Avril 2016

LE 19 MARS, UNE DATE MÉMORABLE !

Je n'ai pu assister au dernier Conseil municipal, car souffrant, mais l'on m'a rapporté les élucubrations du représentant sarkozyste à Romainville, à propos de la place du 19 mars 1962.

Lui et son groupe se sont abstenus sur l'appellation de la place ranimant ainsi la polémique engagée par l'ancien président de la République et l'extrême droite qui tentent de diviser les Français.

Ces faits sont tristement connus par les discours de N. Sarkozy prononcés à Grenoble et à Dakar !

Depuis, la loi instaurant le 19 mars 1962 a été promulguée en 2012. En faisant ce choix, les élus de droite du Conseil municipal trahissent non seulement l'esprit apaisé et républicain mais l'esprit de 90,8% des français qui ont approuvé par référendum la fin du conflit décidé par le général de Gaulle.

Rappelons que cette journée du 19 mars doit être une journée de rassemblement des mémoires à l'image du travail accompli par les anciens combattants de Romainville et d'ailleurs.

C'est dans cet esprit, qu'aux côtés de Madame le Maire et de la majorité municipale, je participerai aux cérémonies du souvenir du 19 mars 1962, comme aux autres.

Marcel Trasi
Président du Comité des citoyens
gaullistes de Romainville